



## Rapport des commissaires en chef

<b>Nom de l'hippodrome</b>	Fort Erie Racetrack		
<b>Date</b>	18 septembre 2023	<b>Heure de départ</b>	15 h 00
<b>Conditions météorologiques</b>	Courses 3 et 4 : Pluie Partiellement nuageux (Temp. : 20 °C)		
<b>État de la piste</b>	Piste principale Rapide	Hors Turf	
<b>Nombre de courses</b>	7 Courses 47 inscriptions		
<b>Chevaux retirés Vétérinaire :</b>	Commissaires : 5		Piste :

<b>Commissaire en chef</b>	<b>Commissaire associé</b>	<b>Commissaire associé</b>
John Dorion	Scott Ksionzyk	Paul Nielsen

**Rapport sur les courses de la journée :** (Avant-dernier droit – Accidents, amendes, suspensions, objections, disqualifications, remboursements, incidents pertinents, détails globaux, examens de film, courses, réclamations, etc.)

### Avant-dernier droit :

Le mercredi 13 septembre 2023, les commissaires ont reçu une réclamation écrite exigeant une enquête relative aux poids portés par One “Bay Hemingway” et “One More Brew”, dans la Course 2 (**Lake Erie Stakes**) disputée le 12 septembre 2023.

Les commissaires, Dorion et Ksionzyk, ont tenu des examens séparés avec la secrétaire des courses, Jackie Eder, et les membres du personnel du bureau des courses, Tara Stenson et Candy Davies, ainsi que les entraîneurs Sid Attard, Anthony Adamo et le propriétaire Dan Soares, concernant le poids des chevaux,

“One Bay Hemingway” et “One More Brew”. La décision sera prise en délibéré.

La Décision #2352422 a été rendue au nom de l'entraîneuse, Angelle Carter, qui a provoqué le retrait du cheval, “Autumn’s So Flashy”, de la Course 3, disputée le 18 septembre 2023, sur l’hippodrome de Fort Erie.

Mme Carter s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 300.

Règles de la CAJO 7.07 (i), 16.13 (d), 24.04.

Examen du film en compagnie de Marklee Buchanan. M. Buchanan a été trouvé coupable d’avoir enfreint la règle sur la stimulation excessive (plus de trois coups consécutifs) alors qu’il conduisait “Paperback Hero” dans le dernier droit de la Course 11, disputée le 12 septembre 2023, sur l’hippodrome de Fort Erie.

Règle de la CAJO 9.27.05 (b).

M. Buchanan s’est vu imposer une sanction pécuniaire de \$ 200.

Décision #2352778

### **Courses :**

Course 1 – Rien à signaler.

Course 2 – Rien à signaler.

Course 3 – Rien à signaler.

Course 4 – Rien à signaler.

Course 5 – Examen de la course entrant dans le virage où le #3, “Passion to Please”, (Alderson), arrivé en 6<sup>e</sup> position, a eu besoin de se stabiliser un peu alors qu’il se trouvait dans une position difficile.

Course 6 – Rien à signaler.

Course 7 – Rien à signaler.

**Paris : \$ 671,078**

**Réclamations :**

**Course 2**

“Jamaican Jimmy” (1), pour \$ 6,250, nouveaux propriétaires Tonya Orth et Scott Leith, nouvel entraîneur Mark Fournier.